

Rapport annuel

MONTSEGUR DIVIDENDES

Fonds commun de placement
FCP de droit Français

1^{er} janvier 2020 – 31 décembre 2020

Table des matières

Acteurs	3
Informations générales.....	3
Commentaire de gestion	5
Politique ESG de Montségur Finance	6
Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR).....	6
Infomations spécifiques.....	8
Informations sur la rémunération.....	8
Evènements intervenus au cours de la période.....	9
Rapport du commissaire aux comptes.....	10
Rapport comptable au 31 décembre 2020.....	14

Acteurs

Société de gestion :	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
Commercialisateur :	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
Dépositaire et conservateur :	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
Centralisateur par délégation :	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
Commissaire aux comptes :	MAGELLAN 63 avenue de Villiers – 75017 Paris

Informations générales

Forme juridique :	Fonds commun de placement
L'objectif de gestion :	<p>Le Fonds a pour objectif la recherche d'une performance comparable, sur la durée de placement recommandée, à l'évolution des marchés actions des pays de l'Union Européenne, via la gestion active et discrétionnaire d'un portefeuille d'actions de l'Union Européenne. Le Fonds ne dispose pas d'indicateur de référence.</p> <p>Toutefois, à des fins de parfaite lisibilité des résultats de gestion, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que l'indice STOXX® Europe 600 Net Return, avec dividendes réinvestis nets (code SXXR - ISIN : EU0009658210 – www.eurstoxx.com).</p>

Stratégie d'investissement :

La gestion active et discrétionnaire du Fonds repose sur la sélection de valeurs caractérisée par une politique de rémunération des actionnaires durablement élevée (dividendes, rachats d'actions...) rendue possible par des métiers à forte visibilité.

Le Fonds est exposé en permanence à hauteur de 60 % au moins et jusqu'à 100 % en actions des entreprises des pays de l'Union Européenne, sans contrainte d'allocation a priori par zones géographiques, secteurs d'activités, tailles de capitalisation ou types de valeurs.

Dans le cadre de sa gestion, le gérant pourra exposer le Fonds aux produits de taux notés « investment grade » par une des agences de notation (Standard & Poor's, Moody's ou Fitch Ratings) dans la limite de 25 % de l'actif net. Aucune contrainte n'est imposée sur la durée, la sensibilité et la répartition entre dette privée et publique des titres choisis. Le gérant se réserve la possibilité d'exposer le Fonds aux produits de taux dont la notation est spéculative ou non notée dans la limite de 10 % de l'actif net. Le Fonds pourra investir sur des instruments financiers dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré dans un objectif de couverture des risques actions, taux et changes.

De façon générale, le Fonds peut être exposé au risque de change, dans la limite de 100% de son actif net, pour des devises ou des marchés de l'Union Européenne et dans la limite de 20% de son actif net, pour des devises ou des marchés hors Union Européenne, y compris des pays émergents.

Durée de placement recommandée :

Supérieure à 5 ans.

Commentaire de gestion

A la faveur d'un accord commercial « de phase 1 » validé par les Etats-Unis et la Chine, l'année boursière a débuté sous des auspices favorables rapidement entravés par la découverte d'un nouveau coronavirus et, en conséquence, par un fort regain d'aversion pour le risque. Dans l'objectif de saisir d'éventuelles opportunités, le volant de liquidités du fonds a été réduit à 10 % de l'actif. Les ventes ou allègements des entreprises exposées aux tourisme et loisirs (Accor et AB InBev) ont donné lieu au renforcement de sociétés jugées plus défensives (Alstom, Icade, Klépierre, Roche, Rubis, Vivendi, Nestlé, GTT, Veolia) et à l'initiation de valeurs de qualité qui était sous surveillance comme LVMH ou Energias de Portugal. Alors que nombre de dirigeants d'entreprises avaient exprimé leur absence de visibilité sur la poursuite de leurs activités, la gestion s'est articulée autour de la surveillance de titres approchant nos points d'intervention à l'achat et autour de la circonscription du risque. Bien que la robustesse des bilans et la génération de trésorerie aient toujours caractérisé la gestion du fonds, nous nous sommes attachés à monitorer les implications de ce choc sur chaque pan d'activité par le biais de revues sectorielles (Assurance, Immobilier, Energie spécifiquement). Cette analyse s'est inscrite au-delà des choix faits par les sociétés en termes de versement des dividendes, selon nous temporaires et vraisemblablement induits par les organes politiques.

Dans un contexte de redémarrage des indices à compter de mi-mars, fondé sur la perte de terrain de la pandémie sur le Vieux Continent, nous nous sommes concentrés sur l'analyse de soutiens monétaire et budgétaire ainsi que les discours des dirigeants d'entreprises. Entrés dans la période de publication des résultats du premier trimestre, ces derniers ont pu communiquer sur les répercussions initiales du confinement sur leurs activités. Abandonnés par la plupart d'entre eux, les objectifs annuels ont été éclipsés par la description des mesures mises en place pour préserver rentabilité et liquidité mais également leur approche sociale de cette crise. Peu de sociétés du portefeuille ont déçu dans ce contexte. Compte tenu du déficit de visibilité persistant et face à la résilience des marchés actions, nous sommes restés prudents (cession complète d'Accor et allègements de positions cycliques (Scor, Axa, Vinci, Siemens). Dans un contexte boursier erratique, marqué par des rotations rapides entre segments « value » et « croissance » traduisant une forte hésitation des opérateurs, nous nous sommes montrés sélectifs et exigeants en termes de points d'intervention. Sika a été initié courant juin.

Participant à la poursuite de l'élan haussier des indices, le fonds a entamé la seconde partie d'exercice doté d'un volant de trésorerie équivalant à 10 % de l'actif. Les catalyseurs boursiers se révélant en tout point comparables à ceux qui prévalaient les mois précédents, les entreprises du portefeuille ont continué d'apporter un éclairage sur leurs capacités à s'ajuster à la crise. Les publications d'Alstom, Engie, GTT, Nexity, Sika et Unilever ont été saluées contrastant avec celles de Scor ou Orange. Dans un été boursier calme, les segments cycliques (Stoxx 600 automobile + 15 % mensuel, construction + 7 %, industrie + 6 %) ont marqué un rebond, signal de confiance corroborée par un cours du Brent repassé au-dessus des 45 \$. Montségur Dividendes a tiré parti de ce mouvement (fermeté de BMW, Michelin Vinci, Sika, Siemens ou encore des financières) mais également de la contribution de groupes actifs en termes de communication (Lagardère dont l'actionnariat a été de nouveau bousculé, Unilever dont la fin de la structure de cotation duale a été validé, Scor et Sika dont les « Journées investisseurs » ont convaincu, GTT dont la diversification des débouchés s'est confirmée). Siemens Energy, scission du conglomérat allemand Siemens introduit en bourse le 28 septembre, a été conservé.

Le quatrième trimestre a, dans un premier temps, signé la concrétisation des doutes grandissants sur une seconde vague de confinements et marqué la matérialisation de gains par les investisseurs. Nous avons conservé les positions exagérément attaquées à la vue de leurs actifs dans la perspective d'une embellie

(immobilier, énergie) et continué de rehausser l'exposition du fonds à des entreprises œuvrant ou tendant à s'étendre dans des segments tels que la mobilité (Alstom, GTT), la santé (Sanofi, Roche, Nestlé) ou encore l'efficacité énergétique (Sika). La succession de données convaincantes sur l'efficacité de différents candidats vaccins aura suffi à répandre l'euphorie du côté d'investisseurs en mal de visibilité. Masquant un retard boursier de pans entiers de la cote depuis l'apparition du virus, que nous évoquions et jugions exagéré fin octobre, l'évolution des marchés actions se sera caractérisée dans cette phase d'envolée par une rotation sectorielle massive faisant la part belle aux valeurs que nous avons défendues pour leurs qualités intrinsèques. Nos positions ont été tenues, EDP renforcée et les bénéfiques en Lagardère totalement matérialisés. Au-delà de ce type de mouvements d'ampleur, induits par des éléments exogènes mais révélateurs de modes de consommation renouvelés, notre objectif est de conserver les modèles d'entreprises en progression structurelle, à l'image des entrées récentes GTT ou Sika. A la lumière des nouveaux usages, nous n'hésiterons pas à réévaluer davantage la capacité des entreprises et en filigrane de leurs dirigeants à se repenser et se transformer si nécessaire. Il en résultera une surveillance forte de la stratégie et la culture des sociétés opérant dans des segments discutés, tels que l'immobilier, les énergies fossiles ou encore la grande consommation. Clôturent son l'exercice soutenu par un « pool » de valeurs affichant, de toute évidence, une forte empreinte « Environnement » (Siemens Energy, EDP, Sika, Alstom), Montségur Dividendes s'est affiché en retrait annuel comparativement à un indice large tel que le Stoxx 600, masquant de fortes disparités entre segments dits de croissance (spécifiquement liés à la dématérialisation ou la distanciation) et activités plus traditionnelles (davantage cycliques et industrielles). Ces dernières, particulièrement représentées au sein d'indices de la thématique « Dividende » (tel que l'Euro Stoxx Select Dividend 30 dont la performance annuelle s'établit rappelons-le à - 19 %), pourraient prendre leur revanche lors du prochain millésime, dans le sillage du rattrapage de fin d'année. Alors que les risques actuels ne se dissiperont pas par enchantement, et que d'autres pourraient voir le jour sous la forme de faillites d'entreprises ou d'une consommation atone, notre gestion demeurera prudente et les positions équilibrées entre entreprises exposées à des « megatrends » tels que la mobilité, des sociétés aux métiers davantage défensifs tels que l'agroalimentaire et des groupes évoluant dans des secteurs plus matures tels que les télécoms.

Le travail des gérants a donné lieu aux performances annuelles suivantes :

- Part I : - 9,78 %
- Part C : - 10,86 %
- Part D : - 12,29 %

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Politique ESG de Montségur Finance

La gamme de fonds de Montségur Finance ne comporte pas de fonds labellisés ISR. Toutefois, le processus d'investissement sur lequel se base la gestion des fonds fait une large place à l'étude et à la volonté de respect de ces critères. En effet, le style de gestion repose sur une sélection rigoureuse des sociétés entrant en portefeuille basée sur une analyse financière approfondie. Les critères fondamentaux comme la structure financière, le degré de transparence des dirigeants et la gouvernance, la politique sociale et des ressources humaines ainsi que l'attitude face aux contraintes environnementales font partie intégrante des différents éléments étudiés. Bien que ces critères ne soient pas légalement obligatoires, la violation de ces principes pourrait être un facteur interdisant l'investissement ou susceptible d'entraîner un désinvestissement de la société. Toute évolution de la législation concernant l'adoption et l'application de ces critères ESG fait l'objet d'une surveillance régulière par les Responsables de la conformité de la société de gestion.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Informations spécifiques

Transparence :	A la clôture de l'exercice, le fonds n'était pas investi dans des parts d'OPCVM gérés par Montségur Finance.
Commission de mouvement et frais d'intermédiation :	Les actifs étant inférieurs à 500 K€, ils ne sont pas soumis à l'obligation de déclaration « article 173 » au titre de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte.
Politique du gestionnaire en matière de droit de vote :	Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.
Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :	Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossment et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.
Information relative aux modalités de calcul du risque global :	Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Informations sur la rémunération

Les politiques et pratiques de rémunération chez Montségur Finance n'intègre pas de critères de performance mais exclusivement des critères qualitatifs et s'applique à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs : gérants, commerciaux, RCCI et fonctions supports.

Le comité de rémunération se réunit au moins une fois par an.

La politique de rémunération de Montségur Finance :

- Est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque ;
- N'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM ;
- Est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société ;
- Est conforme aux OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts ;
- Est conforme aux mandats qu'elle gère et à leurs clients ;
- Comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Les rémunérations chez Montségur Finance s'articulent de la manière suivante :

- La rémunération fixe représente le montant principal du collaborateur au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. Elle est revue chaque année et peut faire l'objet d'une augmentation lors de l'évaluation annuelle ;

- La rémunération variable est basée exclusivement sur des critères qualitatifs pour l'ensemble des collaborateurs. Elle est versée sous forme de prime en une ou deux fois au cours de l'année ;
- Les autres rémunérations sont représentées par un accord d'intéressement et un PEE.

Le tableau des rémunérations 2020 détaille, par catégories, les montants des salaires fixes et des primes variables.

CATEGORIES	Rémunération Fixe (K€)	Primes 2020 (K€)
Dirigeants	377	0
Gestion	499	104
Commerciaux	138	18
Supports (dont fonctions administratives et RCCI)	299	42
TOTAL	1 313	164

Evènements intervenus au cours de la période

- 04/05/2020 - Changement de dénomination : Le fonds se nomme désormais MONTSEGUR DIVIDENDES ;
- 04/05/2020 - Changement de classification : Passe de la classification AMF Actions des pays de l'Union Européenne à la classification BCE Fonds Actions ;
- 04/05/2020 - Caractéristiques de gestion : Modification des fourchettes d'expositions ;
- 04/05/2020 - Caractéristiques de gestion : Suppression des obligations convertibles, des EMTN, des certificats et des bons de souscription de la stratégie conformément à l'agrément AMF ;
- 04/05/2020 - Caractéristiques de gestion : Ajout d'un paragraphe sur les contrats constituant des garanties financières ;
- 04/05/2020 - Caractéristiques de gestion : Ajout du risque lié à l'utilisation des contrats financiers au profil de risque ;
- 04/05/2020 - Caractéristiques comptables : Baisse du taux maximal prélevé sur chaque transaction au titre des commissions de mouvement dues à la société de gestion sur les actions, ETF et warrants.

Rapport du commissaire aux comptes

Fonds Commun de Placement
MONTSEGUR DIVIDENDES

SOCIETE DE GESTION
MONTSEGUR FINANCE
39, rue Marbeuf
75008 PARIS

DEPOSITAIRE
Crédit Industriel et Commercial (CIC)
6, avenue de Provence
75009 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le comité de direction de votre société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP MONTSEGUR DIVIDENDES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX PORTEURS DE PARTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction de la société de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 18 mars 2021

MAGELLAN
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Blanc', written over a horizontal line.

François BLANC

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport comptable au 31 décembre 2020

BILAN ACTIF

	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	40 144 510,30	40 598 842,13
Actions et valeurs assimilées	38 448 184,76	37 860 443,19
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	38 448 184,76	37 860 443,19
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	1 696 325,54	2 738 398,94
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 696 325,54	2 738 398,94
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	37 902,28	2 609,91
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	37 902,28	2 609,91
Comptes financiers	776 866,33	2 541 891,80
Liquidités	776 866,33	2 541 891,80
Total de l'actif	40 959 278,91	43 143 343,84

BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres		
Capital	41 101 729,36	42 556 013,83
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	9,34	12,42
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	- 512 868,78	- 292 911,43
Résultat de l'exercice (a, b)	291 744,59	803 692,64
Total des capitaux propres	40 880 614,51	43 066 807,46
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	78 664,40	76 536,38
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	78 664,40	76 536,38
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	40 959 278,91	43 143 343,84

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2020	31/12/2019
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 097 043,22	1 507 338,47
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	1 097 043,22	1 507 338,47
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	7 108,68	6 889,74
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	7 108,68	6 889,74
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 089 934,54	1 500 448,73
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	816 225,64	803 344,97
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	273 708,90	697 103,76
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	18 035,69	106 588,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	291 744,59	803 692,64

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part D :

Pour les revenus : distribution

Pour les plus ou moins-values : distribution totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010263574	2,52 % maximum Frais administratifs externes à la société de gestion : 0,12 % TTC maximum de l'actif net	Actif net
D	FR0010271676	2,52 % maximum Frais administratifs externes à la société de gestion : 0,12 % TTC maximum de l'actif net	Actif net
I	FR0010784819	1,32 % maximum Frais administratifs externes à la société de gestion : 0,12 % TTC maximum de l'actif net	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010263574	Néant
D	FR0010271676	Néant
I	FR0010784819	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010263574 C

Néant

Part FR0010271676 D

Néant

Part FR0010784819 I

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
<p>Assiette : Prélèvement sur chaque transaction</p> <p>Par la société de gestion en TTC :</p> <p>- Actions, ETF, warrants :</p> <p>0.60 % max pour la France, la Belgique et les Pays-Bas ;</p> <p>0.60 % max pour les autres Pays.</p> <p>- Obligations, TCN:</p> <p>0.25 % max pour la France ;</p> <p>0.25 % max pour les autres Pays.</p> <p>Par le dépositaire en TTC :</p> <p>- Actions, ETF, warrants :</p> <p>35€ France, Belgique et Pays-Bas</p> <p>70€ pour les autres Pays</p> <p>- OPCVM :</p> <p>France / admis Euroclear : 8€</p> <p>Etranger : 15 €</p> <p>Offshore : 150 €</p> <p>- Obligations, TCN :</p> <p>France 15€</p> <p>Autres Pays 25 €</p> <p>- Marchés à terme :</p> <p>MONEP Futures : 1€/lot</p> <p>MONEP Options: 0.20% min 8€</p> <p>LIFFE Futures : 2£/lot</p> <p>US BOT CME Futures : 1.1 \$/lot</p>			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse. Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse. Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant.

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le FCP peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent ou dans un système de négociation multilatérale à des prix transparents, de sorte qu'elle puisse être vendue rapidement à un prix proche de l'évaluation préalable à la vente.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing.

Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires :

Les frais de gestion financière : Ces frais recouvrent les frais liés à la gestion financière de l'OPCVM, à la délégation de gestion financière, de distribution (y compris les rétrocessions à des distributeurs tiers).

Les frais administratifs externes à la société de gestion : Ces frais recouvrent les frais du dépositaire, frais de teneur de compte, frais liés au conseiller d'investissement, frais de commissariat aux comptes, frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, frais d'audit, frais juridiques, frais liés à la distribution.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2020	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	43 066 807,46	35 557 921,12
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	13 654 090,23	10 039 975,85
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	- 11 146 350,54	- 8 565 707,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	164 964,46	727 571,17
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	- 527 963,25	- 874 506,18
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	- 124 992,58	- 123 508,57
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	- 4 475 084,03	5 612 253,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 918 990,47	6 394 074,50
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 394 074,50	781 820,77
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	- 4 566,14	- 4 295,66
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	273 708,90	697 103,76
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	40 880 614,51	43 066 807,46

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	776 866,33	1,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	776 866,33	1,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	CHF	CHF	GBP	GBP				
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 212 132,98	10,30	1 201 648,30	2,94	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2020
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	9,34	12,42
Résultat	291 744,59	803 692,64
Total	291 753,93	803 705,06

	31/12/2020	31/12/2019
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	101 180,58	418 775,40
Total	101 180,58	418 775,40
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2020	31/12/2019
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	189 624,79	380 360,65
Total	189 624,79	380 360,65
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2020	31/12/2019
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	927,12	4 559,42
Report à nouveau de l'exercice	21,44	9,59
Capitalisation	0,00	0,00
Total	948,56	4 569,01
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	2 648,924	2 713,943
Distribution unitaire	0,35	1,68
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	378,81	993,08
Provenant de l'exercice	309,83	383,69
Provenant de l'exercice N-1	0,00	606,68
Provenant de l'exercice N-2	66,27	2,71
Provenant de l'exercice N-3	2,71	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	- 512 868,78	-292 911,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	- 512 868,78	-292 911,43

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	- 351 406,08	- 192 084,59
Total	- 351 406,08	- 192 084,59
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	- 158 149,57	- 98 731,87
Total	- 158 149,57	- 98 731,87
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	- 3 313,13	- 2 094,97
Total	- 3 313,13	- 2 094,97
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	2 648,924	2 713,943
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)
				€	€	€	€	€
31/12/2016	C1 PART CAPI C	28 455 032,05	218 557,702	130,19	0,00	0,00	0,00	2,30
	C2 PART CAPI I	6 105 521,28	35 045	174,21	0,00	0,00	0,00	5,04
	D1 PART DIST D	537 935,26	5 306,740	101,36	0,00	1,45	0,09	0,33
30/12/2017	C1 PART CAPI C	29 251 902,07	201 284,733	145,32	0,00	0,00	0,00	7,27
	C2 PART CAPI I	13 769 736,36	69 966	196,80	0,00	0,00	0,00	12,06
	D1 PART DIST D	482 223,81	4 321,985	111,57	0,00	0,92	0,07	4,66
29/12/2018	C1 PART CAPI C	25 667 889,20	200 426,622	128,06	0,00	0,00	0,00	3,21
	C2 PART CAPI I	9 465 904,76	53 925	175,53	0,00	0,00	0,00	6,69
	D1 PART DIST D	424 127,16	4 351,463	97,46	0,00	1,07	0,15	1,37
31/12/2019	C1 PART CAPI C	28 135 218,09	187 580,577	149,99	0,00	0,00	0,00	1,20
	C2 PART CAPI I	14 624 950,28	70 289	208,06	0,00	0,00	0,00	4,00
	D1 PART DIST D	306 639,09	2 713,943	112,98	0,00	1,68	0,34	-0,77
31/12/2020	C1 PART CAPI C	27 938 241,18	208 952,713	133,70	0,00	0,00	0,00	-1,19
	C2 PART CAPI I	12 679 846,35	67 547	187,71	0,00	0,00	0,00	0,46
	D1 PART DIST D	262 526,98	2 648,924	99,10	0,00	0,35	0,00	-1,24

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	74 083,397000	9 386 326,61
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	- 52 711,261000	- 6 812 936,28
Solde net des Souscriptions / Rachats	21 372,136000	2 573 390,33
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	208 952,713000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	23 394,000000	4 263 618,24
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	- 26 136,000000	-4 322 576,42
Solde net des Souscriptions / Rachats	- 2 742,000000	- 58 958,18
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	67 547,000000	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST D		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	47,000000	4 145,38
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	- 112,019000	- 10 837,84
Solde net des Souscriptions / Rachats	- 65,019000	- 6 692,46
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	2 648,924000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	6 016,36
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	6 016,36
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	6 016,36
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	6 016,36
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2020
FR0010263574 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,51
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	655 268,68
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2020
FR0010784819 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,31
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	154 458,25
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2020
FR0010271676 D1 PART DIST D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,51
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	6 498,71
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
Créances	SRD et règlements différés	37 902,28
Total des créances		37 902,28
Dettes	SRD et règlements différés	3 727,03
Dettes	Frais de gestion	74 937,37
Total des dettes		78 664,40
Total dettes et créances		- 40 762,12

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET
INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	40 144 510,30	98,20
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	38 448 184,76	94,05
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 696 325,54	4,15
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	37 902,28	0,09
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	- 78 664,40	-0,19
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	776 866,33	1,90
DISPONIBILITES	776 866,33	1,90
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	40 880 614,51	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			38 448 184,76	94,05
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			38 448 184,76	94,05
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			38 448 184,76	94,05
TOTAL BELGIQUE			838 047,00	2,05
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	14 700	838 047,00	2,05
TOTAL SUISSE			4 212 132,98	10,30
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ	CHF	4 800	1 370 782,16	3,35
CH0038863350 NESTLE NOM.	CHF	16 500	1 589 902,13	3,89
CH0418792922 SIKA NOM.	CHF	5 600	1 251 448,69	3,06
TOTAL ALLEMAGNE			4 327 320,00	10,59
DE0005190003 BMW	EUR	16 000	1 155 680,00	2,83
DE0007236101 SIEMENS	EUR	10 000	1 175 200,00	2,87
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	9 200	1 846 440,00	4,52
DE000ENER6Y0 SIEMENS ENERGY AG	EUR	5 000	150 000,00	0,37
TOTAL FRANCE			26 231 616,18	64,17
FR0000035081 ICADÉ	EUR	15 500	974 950,00	2,38
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	13 750	1 845 937,50	4,52
FR0000120271 TOTAL SE	EUR	39 921	1 409 211,30	3,45
FR0000120578 SANOFI	EUR	21 000	1 652 700,00	4,04
FR0000120628 AXA	EUR	62 000	1 209 744,00	2,96
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	2 500	1 277 250,00	3,12
FR0000121261 MICHELIN	EUR	11 200	1 175 440,00	2,88
FR0000121964 KLEPIERRE	EUR	35 000	643 650,00	1,57
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	55 000	1 100 550,00	2,69
FR0000125486 VINCI	EUR	15 238	1 239 763,68	3,03
FR0000127771 VIVENDI	EUR	57 500	1 516 850,00	3,71
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	24 700	1 064 693,50	2,60
FR0000133308 ORANGE	EUR	135 000	1 314 090,00	3,21
FR0010112524 NEXITY	EUR	42 000	1 489 320,00	3,64
FR0010208488 ENGIE	EUR	125 000	1 565 000,00	3,83
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	57 200	2 666 092,00	6,54
FR0010411983 SCOR SE REGPT	EUR	41 000	1 083 220,00	2,65
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	16 200	1 283 040,00	3,14
FR0013269123 RUBIS	EUR	45 290	1 720 114,20	4,21
TOTAL ROYAUME UNI			1 990 906,60	4,87
GB00B03MLX29 ROYAL DUTCH SHELL CL.A	EUR	54 007	789 258,30	1,93
GB00B10RZP78 UNILEVER	GBP	24 500	1 201 648,30	2,94
TOTAL PORTUGAL			848 162,00	2,07
PTEDPOAM0009 EDP ENERGIAS PORTUGAL	EUR	164 500	848 162,00	2,07
TOTAL Titres d'OPC			1 696 325,54	4,15
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			1 696 325,54	4,15
TOTAL FRANCE			1 696 325,54	4,15
FR0013368065 CM-CIC MONEPLUS IC2 FCP 3DEC	EUR	15,888	1 696 325,54	4,15

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *	0,35	EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*